

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 22 NOVEMBRE 2024

N° 2024-09-07

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt deux novembre à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du quatorze novembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

Nombre de délégués

En exercice : 26
Présents (mini 11 dont 6 en
salle) : 11

Nombre de voix

En exercice : 35
Présentes : 12
Exprimées par pouvoirs : 13
Total (mini 19) : 25

Quorum atteint

Délégué-es présents-es

1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (porteuse de 2 voix)

Agnès ROSSI

10 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs d'1 voix chacun)

Sébastien BERNARD, Jean-Christophe CAMP, Gilles CREMILLIEUX,
Vincent JACQUEMART, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Nicole PELOUX,
Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Frédéric ROUX, Christelle
RUYSSCHAERT.

Délégué-es excusé-es ayant donné pouvoir :

Roland PEYRON à Sébastien BERNARD, Jean-François PERILHOU à
Jean-Christophe CAMP, Gérard TENOUX à Gilles CREMILLIEUX, Claude AURIAS à Nicole PELOUX,
Pierre COMBES à Pascale ROCHAS, Philippe CAHN à Michel ROLLAND, Laurent CHAREYRE à Frédéric
ROUX, Marlène MOURIER à Christelle RUYSSCHAERT

Délégué-es excusé-es : Fabienne BARBANSON, Nicolas DARAGON, Corinne MOULIN, Éric RICHARD

Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 14 heures.

Monsieur Gilles CREMILLIEUX est nommé secrétaire de séance.

Objet : Espace valléen – Programme d’expositions et d’animations territoriales « arbres et forêt » 2023-2026 – Ajustement du budget prévisionnel

Montant des dépenses PnrBP	2025	2026
Fonctionnement	34 750,00 €	30 750,00 €

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	65 500,00 €	52 400,00 €

Le Plan de financement global de cette action a été validé par le Bureau Syndical le 25 Novembre 2022 par la délibération n°2022-11-11 portant sur le programme d’expositions et d’animations territoriales « arbres et forêt » 2023-2026 et du plan de financement.

Rapport :

La Présidente expose,

La Maison du Parc propose depuis l’été 2022, un lieu permanent de présentation du territoire des Baronnies provençales et de ses enjeux et un espace dédié à une exposition temporaire « La nuit démesurée ». Celle-ci prendra fin en octobre 2024.

Une exposition temporaire sur la thématique de « La forêt Invisible » viendra en prendre le relais à partir d’avril 2025. Celle-ci sera accompagnée d’une exposition itinérante, d’un outil pédagogique et d’animations culturelles.

Au vu de l’avancement du projet il s’avère nécessaire de procéder à une reventilation des postes de dépenses des années 2025 et 2026 selon les modalités suivantes :

Maintenance audiovisuelle et technique de l’exposition

Un budget de 4 000 euros avait été alloué pour la première année d’exploitation afin d’assurer la maintenance audiovisuelle et technique de l’exposition. Il est proposé de réviser ce montant à la baisse, en raison du peu de temps d’exploitation et de l’usure limitée de l’exposition à cette période. Le budget alloué passerait alors à 1 000 euros en 2025.

Communication sur l’exposition et le dispositif environnant :

Il a été recommandé de renforcer les efforts de communication dès les mois précédant l’ouverture de l’exposition et lors de son lancement, afin d’en maximiser la visibilité. Avec un budget de 14 000 euros prévu pour les années 2025 et 2026, il est proposé d’allouer deux tiers de ce montant à l’année 2025, en y ajoutant les économies réalisées sur la maintenance de cette même année, puis d’utiliser le tiers restant pour l’année 2026.

Cette reventilation s’effectue sans modifier le montant global du dossier.



La Présidente propose de modifier le budget des années 2025 et 2026 comme suit :

DÉPENSES	Montant € TTC	RECETTES	Montant € TTC
Année 3 - 2025			
Chargée de projet communication, médiation et éducation culturelle (0,4 ETP)	16 250,00 €	FNADT (60%)	20 850,00 €
Animations culturelles en lien avec la nuit et la forêt	5 000,00 €	Région AURA (20%)	6 950,00 €
Maintenance audiovisuelle et technique de l'exposition	1 000,00 €	Autofinancement (20%)	6 950,00 €
Communication sur l'exposition et le dispositif environnant	12 500,00 €		
Total	34 750,00 €	Total - Année 3	34 750,00 €

DÉPENSES	Montant € TTC	RECETTES	Montant € TTC
Année 4 - 2026			
Chargée de projet communication, médiation et éducation culturelle (0,4 ETP)	16 250,00 €	FNADT (60%)	18 450,00 €
Animations culturelles en lien avec la nuit et la forêt	5 000,00 €	Région AURA (20%)	6 150,00 €
Maintenance audiovisuelle et technique de l'exposition	4 000,00 €	Autofinancement (20%)	6 150,00 €
Communication sur l'exposition et le dispositif environnant	5 500,00 €		
Total	30 750,00 €	Total - Année 4	30 750,00 €

Délibération

- ◆ Vu la délibération du Bureau Syndical n°2021-08-01 du 3 juin 2021 approuvant la stratégie espace valléen 2021-2027 ;
- ◆ Vu la délibération du Bureau Syndical n°2022-11-11 du 25 novembre 2022 portant sur le programme d'expositions et d'animations territoriales « arbres et forêt » 2023-2026 et du plan de financement ;
- ◆ Considérant l'orientation I.2 de la charte du Parc naturel régional des Baronnies provençales visant à « Préserver les patrimoines agricoles et forestiers emblématiques » ;
- ◆ Considérant l'orientation III.3 de la charte de la Charte du Parc naturel régional des Baronnies provençales, visant à « Rééquilibrer l'offre culturelle pour en favoriser l'accès » et l'ensemble de ses sous-mesures ;
- ◆ Considérant l'orientation II.2.1 de la Charte du Parc naturel régional des Baronnies provençales, visant à « Promouvoir par l'éveil des sens, une « destination nature » qui a du sens » ;
- ◆ Considérant l'orientation de la feuille de route 2022-2024 visant à « Mettre en place un dispositif de capitalisation autour des résidences d'artistes » ;

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Valide** l'ajustement du budget et du plan de financement des années 2025 et 2026 présentés ;
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX

Une autre vie s'invente ici

